


<i>Famille de métiers de la maintenance des matériels et des véhicules</i>		
<i>BAC PRO</i>	<i>Maintenance des véhicules option B Véhicules de transport routier</i>	

OBJECTIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Ce baccalauréat forme des techniciens d'ateliers chargés d'assurer l'entretien et la réparation de véhicules de transport routier.

Grâce à leur formation, ils sont capables d'établir un diagnostic, d'élaborer une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte du coût de l'intervention, d'exécuter les réparations et de conseiller la clientèle.

Dans un atelier important, ce technicien organise le travail des mécaniciens, gère l'atelier, organise les plannings et l'approvisionnement en pièces.

Le titulaire du BAC PRO peut travailler principalement :

- dans le réseau après-vente d'un constructeur.
- dans un centre auto.
- dans un garage indépendant.
- dans une grande entreprise disposant d'un parc automobile (travaux publics, transports de voyageurs ou de marchandises, certaines administrations...).

Lycée Polyvalent Les Catalins
24, avenue des Catalins - B.P. 359 - 26216 MONTE LIMAR
Tél. 04 75 46 02 83 – Fax. 04 75 46 01 75

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Ce baccalauréat en 3 ans est ouvert aux élèves qui ont terminé leur cycle collège (être issu d'une classe de troisième).

FORMATION

La formation professionnelle comprend la connaissance des systèmes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électriques ou électroniques des véhicules ainsi que les systèmes de haute technicité permettant le diagnostic, l'analyse fonctionnelle et structurelle (2h/semaine), mécanique (2h/semaine), génie électrique et automatique (2h/semaine), technologie et travaux pratiques d'atelier (6 h/semaine).

Période de Formation en Milieu Professionnel : 22 semaines sur 3 ans

EXAMEN

Les modalités d'examen sont définies en C.C.F. (Contrôles en Cours de Formation), chaque domaine est affecté d'un coefficient.

POURSUITE D'ETUDES

Le baccalauréat est un diplôme à finalité professionnelle.

Cependant, les élèves titulaires d'un Bac Professionnel avec Mention **Bien** ou **Très Bien** sont désormais admis de droit en B.T.S.